



FICHE MISSION : AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (H/F)

Pôle éducation et vie de la cité / DEER / Service Enfance
Pool de remplacement

<p><u>Cadre statutaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie : B - Filière : Médico-sociale - Cadre d'emplois : Auxiliaires de puériculture 	<p><u>Temps de travail</u></p> <p style="text-align: center;">Temps complet Régime de 36h30</p>
<p><u>Situation fonctionnelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Référent hiérarchique - Positionnement 	<p>Rattachement direct à la responsable du service enfance et sous l'autorité de la directrice de la structure dans laquelle l'agent effectue le remplacement.</p> <p>Vous faites équipe avec d'autres auxiliaires de puériculture.</p>
<p><u>Relations fonctionnelles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Internes - Externes 	<p>Relations régulières avec les membres de l'équipe</p> <p>Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents Relations ponctuelles avec les personnels intervenant dans les structures (psychologue, psychomotricien, médecin, ...)</p>
<p><u>Mission principale</u></p>	<p><i>La Ville de Lorient gère six crèches collectives et une crèche familiale. L'accueil et la qualité de prestation sont soignées pour répondre précisément aux besoins des tout-petits.</i></p> <p>Intégrée au sein du pool de remplaçants, vous assurez la satisfaction des besoins fondamentaux de l'enfant et de son bien-être pour les remplacements dans les multi accueils municipaux.</p>
<p><u>Activités du poste</u></p>	<p>Garantir un accueil de qualité pour les enfants, les parents ou substituts parentaux Identifier les besoins de l'enfant Communiquer et établir une relation de confiance avec les parents Assurer les transmissions d'information concernant les enfants Repérer et signaler les enfants en détresse</p> <p>Créer et mettre en oeuvre les conditions nécessaires au bien être des enfants Réaliser les soins quotidiens de l'enfant (hygiène, repas et sommeil) et veiller à son bien-être (sécurité – affection) Aménager des espaces de vie adaptées aux besoins individuels et collectifs des enfants Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie et de son éveil Aider l'enfant à acquérir progressivement des gestes et comportements autonomes Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression</p>
<p><u>Compétences requises</u></p>	<p>Diplôme d'auxiliaire de puériculture exigé</p> <p>Capacité à travailler en équipe Savoir respecter les règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Sens du service public Intérêt et respect pour les enfants Capacité d'écoute, d'observation et de communication Etre gaie, faire preuve d'imagination et de créativité Rigueur et patience</p>
<p><u>Observations</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Horaires de travail</u> : entre 7h15 et 19h15 du lundi au vendredi. ▪ 25 jours de congés + 8 RTT